

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Var

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d' ARTIGNOSC sur VERDON
Séance du 02 avril 2021**

Nombre de conseillers

en exercice 10
de présents 8
de votants 9

L'an deux mille vingt et un et le deux avril à 08 h 52 ;

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de Mr Serge CONSTANS, Maire

Etaient Présents : Mmes Christine MESSAGER, Maria-Térésa LIOTARDO, Joëlle ROUVIER, Pascale SOLE ;
MM. Jacques AVANIAN, Sylvain GARRON, Bernard DE WACHTER ;

Absente représentée : Mme Céline BARRE donne pouvoir à M. Serge CONSTANS ;

Etait absent : M. Joaquim DA CUNHA ;

Secrétaire de séance : Mme Christine MESSAGER ;

N° 2021-04-012

Pour : 09

Contre : 00

Abstention : 00

**BUDGET PRIMITIF DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT
AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'au vu de l'état d'urgence sanitaire annoncé par le Président de la République sur l'ensemble du territoire, il demande la tenue à huis clos de cette séance du conseil municipal.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité des membres présents, décident que cette séance se tiendra à huis clos.

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe du service de l'eau potable et de l'assainissement,

Monsieur le Maire demande à Madame Christine MESSAGER, Adjointe aux finances, de présenter le budget annexe du service eau et assainissement au titre de l'année 2021 ;

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	54 730.10 €	70 Ventes Produits fabriqués, prestations	107 500.00 €
012 Charges de personnel, frais assimilés	10 000.00 €	74 Subventions d'exploitation	5 000.00 €
014 Atténuations de produits	14 060.00 €		
65 Autres charges de gestion courante	19 500.00 €		
Total des dépenses de gestion des services	98 290.10 €	Total des recettes de gestion de service	112 500.00 €
67 Charges exceptionnelles	3 334.00 €		
022 Dépenses imprévues			
Total des dépenses réelles d'exploitation	101 624.10 €	Total des recettes réelles d'exploitation	112 500.00 €
042 Opérat° ordre transfert entre sections	18 252.02 €	042 Opérat° ordre transfert entre sections	1 376.02 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	18 252.02 €	Total des recettes d'ordre d'exploitation	1 376.02 €
		002 Résultat reporté	6 000.10 €
TOTAL	119 876.12 €	TOTAL	119 876.12 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
20 Immobilisations incorporelles	22 000.00 €		
21 Immobilisations corporelles	87 433.89 €		
23 Immobilisations en cours	105 000.00 €		
Total des dépenses d'équipement	214 433.89 €		
Total des dépenses réelles d'équipement	214 433.89 €		
040 Opérat° d'ordre transfert entre section	1 376.02 €	040 Opérat° ordre transfert entre sections	18 252.02 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 376.02 €	Total des recettes d'ordre d'investissement	18 252.02 €
Restes à réaliser	0.00 €	002 Résultat reporté	197 557.89 €
TOTAL	215 809.91 €	TOTAL	215 809.91 €

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

❖ **APPROUVE** le budget primitif du service eau et assainissement pour l'exercice 2021 tel que présenté ci-dessus.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération et rappelle que conformément aux termes de l'article R.421-1 du code de justice administrative, elle peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de TOULON (5 rue Racine - CS40510 - 83041 TOULON Cedex 9), ou par voie dématérialisée sur l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré à ARTIGNOSC sur VERDON
Les jours , mois et an que dessus

Le Maire, Serge CONSTANS

